

Mise en ligne : 22 février 2017.  
Dernière modification : 22 janvier 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# COMPAGNIE NATIONALE DES MINES ET MINERAIS À MADAGASCAR (IMERINA) M.M.M. Imerina



Coll. Peter Seidel

## COMPAGNIE NATIONALE DES MINES ET MINERAIS À MADAGASCAR (IMERINA) M.M.M. Imerina

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 30 décembre 1928

Société anonyme française  
Statuts déposés en l'étude de Me Burthe, notaire à Paris, le 17 juin 1916, modifiés  
par décisions des assemblées générales extraordinaires  
des 20 janvier 1925 et 17 août 1928  
CAPITAL SOCIAL : CINQ MILLIONS DE FRANCS

divisé en cinquante mille actions de cent francs chacune  
Siège social : 3, rue Castellane à Paris  
PART DE FONDATEUR AU PORTEUR  
Un administrateur (à gauche) : Georges Vally  
Un administrateur (à droite) : Pierre Morgat  
20 mars 1929

Imprimerie du *Journal spécial des sociétés françaises par actions*, 11, rue de Mogador, Paris



[Coll. Peter Seidel](#)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée  
8 mai 1929

MADAGASCAR

Cie nationale de mines et minerais (Imerina)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1928)

Cette société porte son capital de 1 à 5 millions par la création de 40.000 actions nouvelles de 100 fr., dont 25.000 en numéraire et 15.000 attribuées en rémunération à divers apporteurs.

(*Les Archives commerciales de la France*, 18 septembre 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie NATIONALE des MINES, MINERAIS et CHARBONS, 18, Liège. — Transfert du siège, 84, Amsterdam. — La dénomination devient Cie NATIONALE de MINES et MINERAIS à MADAGASCAR (Imerina). — Capital porté de 1.000.000 fr. à 5.000.000 francs. — 17 août 1928. — *J. S. S.* (Publ. du 15 sept. 1928).

---

MADAGASCAR,  
Compagnie nationale des mines et minerais, à Madagascar (Imerina)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> octobre 1928)

Telle sera désormais la dénomination de la « Compagnie charbonnière d'armement et de transbordements maritimes », dont le siège vient d'être transféré 84, rue d'Amsterdam à Paris. Le capital vient d'être porté de 1 à 5 millions, par la création de 40.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 15.000 ont été attribuées en rémunération de divers apports.

MM. Georges Vally, industriel, à Tananarive (Madagascar) ; Pierre Morgat, 6, rue des Poissonniers, à Neuilly-sur-Seine ; Aristide Morgat, 10, rue Maurice-Berteaux, à Sèvres ; Marcel Debeney-Brillat-Savarin, à Bourg (Ain), et Jean Birot-Letourneux, 101, rue de Vaugirard à Paris, ont été nommés administrateurs provisoires et la démission de MM. [André ?] Michel, Nanquette, Henry, Debac, Horovitz, French, James, Tallon et Reimers a été acceptée.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 2 novembre 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie NATIONALE DE MINES ET MINERAIS A MADAGASCAR (Imérina). 84, Amsterdam. — Transfert du siège 8, Castellane. — 26 sept. 1928. — *J. S. S.* (Publ. du 25 oct. 1928).

---

Compagnie des mines et minerais de Madagascar  
(*Le Tamatave*, 11 février 1929)

Introduction en Bourse des 10.000 actions d'origine et éventuellement de 25.000 actions nouvelles de cette société.

---

MINES ET MINERAIS A MADAGASCAR  
(*L'Africain*, 20 juin 1930)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1930, p. 516)

L'assemblée ordinaire, qui vient de se tenir, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par une perte de 193.728 fr., ce qui porte le déficit total à 255.621 fr.

Des assemblées extraordinaires tenues ensuite ont décidé la réduction du capital de 5 millions de francs à 2.202.000 francs et autorisé son évaluation éventuelle à 4 millions de francs.

---

## CHANGEMENT DE LA DÉNOMINATION SOCIALE

---

### COMPAGNIE FRANCE-MADAGASCAR

Modifications de sociétés  
(*Les Écho*, 17 août 1931)

Compagnie France-Madagascar, Paris. Telle est la dénomination nouvelle de la Sté Nationale des Mines et Minerais à Madagascar (Imerina).

MM. Albert Edan, Pierre Paviot et Charles Fourniret ont été nommés administrateurs.

---

MADAGASCAR  
Cie France-Madagascar  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> octobre 1931, p. 808)  
**[pas de html]**

Telle est la nouvelle dénomination de Société Imérina, société nationale des mines et minerais à Madagascar. Ont été nommés administrateurs MM. A. Edan, P. Paviot et Ch. Fourniret.

---

Affaires sur Madagascar  
(*La Tribune de Madagascar et dépendances*, 24 novembre 1931)

Cie Nationale Minerais à Madagascar (Imérina). — Au cours d'une récente assemblée, les actionnaires, approuvant les propositions faites par le conseil, ont nommé comme administrateurs MM. Albert Edan, Pierre Paviot et Charles Fourniret.

Les actionnaires ont ensuite décidé le changement de la dénomination sociale en celle de Compagnie France-Madagascar.

---

Compagnie Nationale Mines et Minerais à Madagascar  
(Imérina)  
(*Journée industrielle*, 15 août 1931)

Au cours d'une récente assemblée, les actionnaires, approuvant les propositions faites par le conseil, ont nommé comme administrateurs: MM. Albert Edan <sup>1</sup>, directeur général des Ateliers Otis-Pifre <sup>2</sup>, 128, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine ; Pierre Paviot, vice-président du Syndicat des courtiers et commissionnaires en farine à la Bourse de commerce de Paris, 10, quai de Marne, à Alfort, et Charles Fourniret, ingénieur, 2, rue d'Oslo, à Paris.

Les actionnaires ont ensuite décidé le changement de la dénomination sociale en celle de Compagnie France-Madagascar.

---

<sup>1</sup> Albert Edan : précédemment rencontré à l'[Union France-Madagascar](#) (1922).

<sup>2</sup> Otis-Pifre : fabricant d'ascenseurs.

COMPAGNIE PRANGE-MADAGASCAR  
Société anonyme au capital de 2.200.000 francs

Transfert de siège social  
(*Les Annonces de la Seine*, 12 janvier 1934)

Par décision du conseil d'administration, en date du 7 décembre 1933, le siège social, sis à Paris, 8, rue de la Chaussée-d'Antin (9<sup>e</sup>), a été transféré, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1934, à Paris, 66, rue d'Hauteville (10<sup>e</sup>).

Pour copie conforme :  
Albert Edan.

Le procès-verbal de cette délibération a été enregistré et déposé aux greffes des Justices de paix du neuvième et du dixième arrondissements de Paris, les 10 et 11 janvier 1934, et au greffe du Tribunal de commerce, le 11 janvier 1934.

Pour mention :  
Albert Edan.

---

AEC 1937+1951 : 0.

---

*Annuaire industriel*, 1938 : 0.

(L'Écho d'Alger, 17 janvier 1946)

Monsieur Charles Fourniret a la douleur de vous faire part du décès de Madame Juliette FOURNIRET  
Obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

---